

Aller au charbon ...

Les sites de charbonnage et leur impact sur les paysages forestiers de la colline varoise

par 'Ada ACOVITSIÓTI-HAMEAU

***Voilà plus d'un demi siècle que
le charbonnage ne se pratique
plus dans les collines varoises.
Pourtant, les traces
qu'il a laissées dans le paysage
en disent long sur cette pratique.
Décrypter ces vestiges
pour retracer la vie
des charbonniers
et la physionomie des lieux
de leur travail, c'est l'objet
de cet article qui fait appel
aussi bien aux sciences humaines
qu'aux sciences de la nature.***

Méthode d'approche

Les travaux concernant la fabrication du charbon de bois sont peu nombreux dans les revues de foresterie malgré l'ancienneté¹ et les conséquences environnementales de la pratique. Celle-ci a été plus couramment appréhendée par une approche technologique, historique et ethnologique qui met en avant les hommes de l'art, les charbonniers, leur savoir-faire, les enjeux économiques et socioculturels de l'activité. Sans être occultée, l'influence du charbonnage sur l'évolution de la végétation et l'aspect des paysages ne fait souvent que transparaître sous le discours des sciences humaines. L'impact paysager y est le corollaire obligé des constatations fondées sur l'étude des modes de vie (essor et déclin de la consommation de charbon de bois suivant les fluctuations démographiques et les innovations techniques) ou sur l'étude des activités consommatrices de matières ligneuses sous forme d'énergie (sidérurgie, verrerie, fabrication de la chaux, fours potiers et tuiliers). Les vestiges de charbonnières encore observables sont néanmoins souvent abondants, groupés, dépositaires de renseignements précis et pertinents. La banalité et le caractère répétitif de ces vestiges face à la richesse des faits techniques, des textes et des éléments ethnographiques fait que leur récolte ne soit pas systématique. La mise en contexte des données matérielles (leur corrélation avec une époque et une société) et l'interprétation de l'enchaînement de ces contextes demandent en sus la mobilisation et la collaboration étroite de plusieurs disciplines, ce qui ralentit les tentatives d'études globales. Confrontées aux documents provenant des sources historiques, des enquêtes et des expérimentations, ces données éclairent pourtant singulièrement la vie des charbonniers et la physionomie des lieux de leur travail.

1 - Pour l'Occident méditerranéen par exemple, les auteurs antiques (Aristophane, Xénophon ou les agronomes latins) en parlent comme d'une technique ancestrale.

2 - J. Metallié (dir.), 1992

3 - J.L. Vernet (dir.), 1992

4 - Nous pensons aux travaux des équipes de Montpellier et de Toulouse-Le Mirail et, en particulier, aux travaux universitaires de L. Fabre et de B. Davasse.

Les approches archéo-botaniques du charbonnage et du pastoralisme dans une optique complémentaire rendent les travaux de ces équipes particulièrement riches mais aussi difficiles à synthétiser.

5 - 'A. Acovitsiotti-Hameau, 1995, 2000, à paraître - 'A. Acovitsiotti-Hameau et Ph. Hameau, 1996

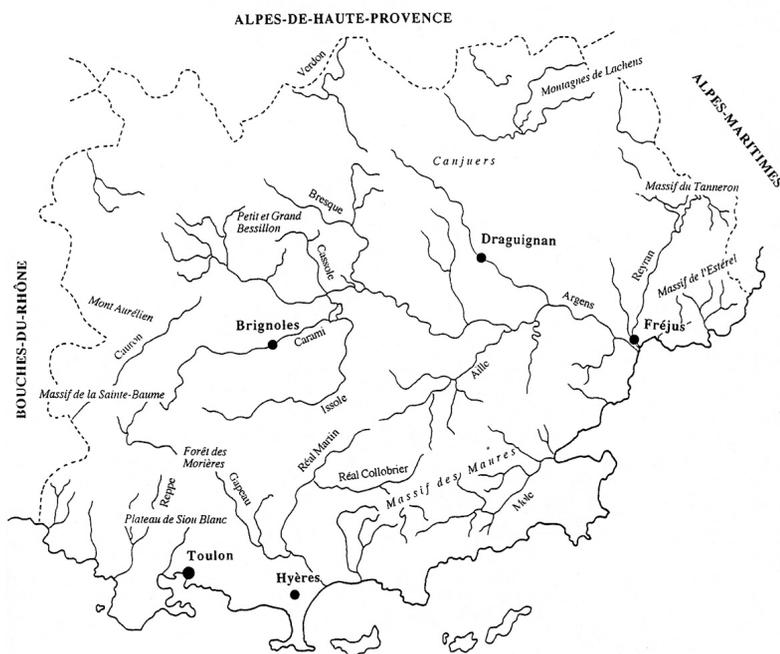
6 - Selon les paroles des praticiens eux-mêmes : "On disait : il a la luégo à tel endroit ; le cultivé c'était le cultivé, les carrés, et toutes les places de charbonnière étaient autour dans la colline".

L'importance de la "mémoire des charbonnières" (BONHÔTE ET VERNET, 1988) pour la reconstitution de l'histoire des forêts a été ainsi démontrée par des équipes travaillant sur les artisanats et les industries ou sur l'archéologie de l'environnement. Les actes des colloques "Proto-industries et Histoire des Forêts", tenu en Ariège en 1990², et "Les charbons de bois, les anciens écosystèmes et le rôle de l'homme", tenu à Montpellier en 1991³, donnent un bon aperçu de ces préoccupations et réflexions inter-disciplinaires. L'évolution végétale des "vallées sidérurgiques", les alternances pastoralisme/charbonnage, les évaluations des limites de la forêt dans la longue durée, la modélisation de sa régénération après l'exploitation par l'homme, sont quelques-uns des sujets développés au moyen de recherches historiques, de fouilles archéologiques et d'analyses paléobotaniques. Depuis, ces travaux se sont multipliés⁴. Toutefois, la quantité et la qualité des données recueillies n'ont pas motivé une recherche anthropologique parallèle de même ampleur, qui aurait mis l'accent sur les acteurs et nuancé, probablement, les acquis théoriques de l'approche naturaliste et historique.

Lors de notre propre recherche nous avons aussi choisi de faire interférer plusieurs types d'étude : les relevés extensifs des vestiges, les prélèvements sédimentaires et botaniques, les enquêtes orales et archivistiques, les restaurations des sites et les carbonisations expérimentales. Les résultats

obtenus concernent, à première vue, une région assez restreinte : les plateaux et collines du centre du département du Var (Cf. Fig. 1), une partie représentative donc de la Provence dite "moyenne" ou "intérieure". Hormis quelques opérations à caractère pédagogique ou patrimonial (présentation d'un "vieux métier"), le charbonnage ne se pratique plus dans cette région depuis les années 1950. Le terrain varois a néanmoins amorcé une réflexion de portée générale concernant essentiellement trois points : les connaissances empiriques sur la carbonisation et l'imagerie (anthropomorphisation de la meule, du feu, du vent, etc.) relative à l'activité, la gestion des espaces incultes et boisés par les sociétés traditionnelles (division fonctionnelle de l'espace, complémentarité des activités, polyvalence des hommes), les enjeux identitaires véhiculés par le métier (savoir-faire, habileté, ruse, esprit entreprenant des charbonniers) et par les modes d'habiter (statuts fluctuants des cabanes). Nous avons développé ces thèmes dans d'autres publications⁵. Dans l'exposé qui suit nous parlerons essentiellement des traces laissées par le charbonnage et des renseignements que ces restes nous livrent.

Fig. 1 :
Carte du Var



Le cadre spatio-temporel et les pratiques

Avant de présenter ces vestiges, il est indispensable de décrire le contexte qui les a façonnés. Les aléas historiques, l'héritage institutionnel et coutumier sont dans ce chapitre aussi importants que les données physiques.

L'espace et les gens

L'emplacement de la meule et la meule elle-même se disent dans notre région *luégo*, littéralement "la place". Cette "place de la charbonnière" se trouve dans la *colline*⁶. Amalgame de *saltus* et de *silva*, la colline fonctionne traditionnellement comme un réservoir de matières premières et auxiliaires, utiles pour une économie vivrière et pour différentes productions. Les prémices de la perte de cette vocation sont fortement ressentis par les populations rurales après la deuxième guerre mondiale. Actuellement, ce sont les activités d'agrément et de loisir qui

prennent de l'ampleur, ce qui aboutit souvent à des situations conflictuelles ⁷.

Le charbonnage entre donc dans un système d'exploitation révolu où il était étroitement associé au bûcheronnage. Les deux activités se faisaient à la suite ou de concert, souvent par les mêmes personnes qui, de temps à autre, procédaient aussi à la fabrication de la chaux. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la plupart de ces *bouscatiés/carbouniés* étaient issus de la paysannerie locale et effectuaient les travaux forestiers soit en annexe d'une activité primaire, le plus souvent agropastorale, soit en tant que travail principal rémunéré à la tâche et pouvant remplacer un travail de journalier. Toutefois, des villageois qualifiés de "charbonniers" sont présents dans les rôles et listes de toutes sortes (capitations, tailles, cadastres, recensements ...). Les charbonniers ainsi connus possèdent quelques terres, des bêtes, une maison.

Après 1800, quelques-uns prennent des patentes ⁸ mais la professionnalisation du secteur ne survient qu'entre 1850 et 1920 avec l'arrivée d'émigrés italiens qui profitent d'un créneau d'emploi peu prisé par la main d'œuvre autochtone. A partir de 1936-1939, des réfugiés espagnols se joignent à ce corps de métier, qui a servi de médiateur pour l'intégration de deux vagues de nouveaux venus (ACOVITSIÓTI-HAMEAU et HAMEAU 1996 - ACOVITSIÓTI-HAMEAU 2000). Malgré des heurts et des comportements excessifs, qui ont naturellement marqué la mémoire collective, ceux-ci ont été progressivement assimilés à leur territoire d'action et n'ont pas bouleversé les usages et habitudes des sociétés d'accueil qui, somme toute, ressemblaient à celles qu'ils avaient quittées.

Indigène ou étranger, le charbonnier figure donc dans la filière du bois à côté de l'entrepreneur forestier/marchand, qui peut être son patron ou son intermédiaire, quand ce n'est pas l'artisan lui-même qui assume aussi le rôle du négociant.

Les coupes de bois : règlements et réalisation

Contrairement au ramassage de "bois mort" et de "mort bois" ⁹, droit d'usage des habitants d'un territoire depuis le Moyen-Age, la coupe des arbres et arbustes est "achetée", soumise à contrat, tant pour les terres privées que pour les terres communes. Des règlements au niveau national inter-

viennent à ce sujet. A partir du XVII^e siècle ¹⁰, ces règlements deviennent rigoureux, compliqués, parfois contradictoires. Leur application dans le Midi de la France pose souvent problème. Dans cette région, les arbres immédiatement exploitables, ceux qui sont à protéger et ceux qui ne présentent pas d'intérêt économique sont en général intimement mêlés. Des défrichements se font au milieu des taillis voués aux coupes, les troupeaux y ont des droits de parcours et de dépaissance, et les habitants peuvent y fabriquer leur chaux ou distiller des végétaux "sauvages" (genévrier, romarin...). Tous les acteurs locaux jugent ces pratiques indispensables pour la bonne marche de la communauté. Dans un mémoire rédigé en 1811 pour défendre ces droits ¹¹, les édiles du Castellet proclament par exemple que : "*de tout temps les habitants ont fréquenté les forêts soit pour lignan, soit pour chauffage, soit pour prendre de la rame...*". Le droit de prélever du bois pour son usage personnel subsiste donc après 1791, date de l'abolition des privilèges et servitudes. Il persiste de nos jours. L'établissement du code forestier en 1827 ¹² et la création d'organismes de gestion (Eaux et Forêts, puis Office national des forêts) n'ont pas vraiment réduit les divergences entre Etat, localités et particuliers. C'est pour ces raisons, probablement, que le cadre formel garantissant la légalité des coupes a gardé longtemps un caractère procédurier et a été appliqué scrupuleusement.

Les décisions de coupe sont prises pour des raisons diverses et à cadences variables. Elles sont renouvelées selon les circonstances. Ainsi, le conseil de Mazaugues "vote" en 1757 ¹³ une coupe de bois "*pour faire construire et pour faire du charbon*" sans en escompter des revenus. La même communauté "vend" à plusieurs reprises des quartiers boisés : par exemple, celui de "*la montagne dit Anis*" en 1761 ¹⁴ ou celui de l'Eouvière en 1713, 1737, 1768, 1786 ¹⁵, puis en 1820 ¹⁶, moyennant une "rente" acquittée par l'adjudicataire. Entre documents d'Ancien Régime et documents post-révolutionnaires, les clauses et les termes des contrats de coupe sont repris presque à l'identique. Par exemple, une coupe a un "sens" ¹⁷ afin de ne pas multiplier les sentiers créés par le charriage du bois. En 1727, l'adjudicataire de la gestion du bois communal du Malmont à Draguignan ¹⁸ doit nettoyer et entretenir le tout "*annuellement*" en faisant un "*ébranchement par quartier et par continuité*". Cette "*continuité*" est indiquée par un

7 - Pour un développement des postulats de ce paragraphe on peut consulter 'A.Acovitsiotti-Hameau, 2000 et à paraître, ainsi que les travaux que Y.Rinaudo a consacré à la forêt varoise. Une des dernières livraisons de *Forêt Méditerranéenne* (tome XX.1, 1999) reprend aussi ces points, dans l'éditorial ou sous la plume de J. de Montgolfier qui souligne la variabilité et les mélanges caractérisant les "espaces boisés" (terme préférable à celui de "forêts") de la Méditerranée. D'autres espaces "incultes et boisés" méditerranéens rappellent la *colline* : le *monte* du sud de l'Espagne, le *vouno* de la Grèce continentale ...

8 - A Tourves par exemple, en 1807 - liste des patentes aimablement communiquée par Cl. Arnaud

9 - Bois-mort : "bois tombé à terre", mort-bois : "arbre mort sur pied"

10 - Ordonnances royales de 1669, de 1731 et création de la Chambre des Eaux et Forêts rattachée par la suite (1704) au Parlement provincial.

11 - A.D. Var, 7P6, Eaux et Forêts

12 - Pour la réglementation des coupes par le code forestier voir J.Dumoulin, 1992

13 - A.C, BB9, fo31
14 - A.C, BB11, fo 87
15 - A.C, DD5, BB17 fo10, BB28 fo 44
16 - A.C, Etat des rentes et revenus

17 - a un "sens" : suit une direction

18 - A.C, BB59, fos 53-54

expert qui règle "la direction et la forme de la coupe". Le gestionnaire doit aussi couper les arbres désignés, arracher les arbres morts et laisser "les pieds principaux des arbres aussi bien que les baliveaux" (soit : arbres garantissant la maintenance d'un bosquet). L'action elle-même suit des règles. La circonférence des arbres compris dans le lot est mesurée pour définir leur âge. Ils sont ensuite comptés et marqués ("martelés" : entaillés par percussion par l'agent compétent). Ces arbres marqués sont, selon les cas, inclus ou exclus de la coupe. Une circulaire de 1870 adressée aux communes de l'arrondissement de Brignoles met en œuvre la même procédure.

Des accords d'un contenu similaire conditionnent la cession des coupes jusqu'au milieu du XX^e siècle. Propriétaire et acheteur se rendent alors sur place pour faire "cuber" la production, c'est-à-dire compter et mesurer les arbres pour estimer leur rendement en bois et/ou charbon. En général, l'accord est passé oralement. L'acheteur paie une somme globale, calculée sur les revenus escomptés et répartie en traites. Les grands propriétaires fonciers et les collectivités passent parfois par le notaire. A partir des années 1920-1930, la propriété forestière connaît une dévaluation constante. Après la deuxième guerre mondiale et jusque dans les années 1960, plusieurs domaines forestiers privés sont ainsi ramenés sous la tutelle de l'État (collectivités ou ONF) au moyen de préemptions, de cessions, d'acquisitions pour des prix symboliques. D'autres domaines sont regroupés entre les mains de spéculateurs. Dans la région qui nous intéresse, les plateaux de Morières et de Siou Blanc, la vallée du Carami, la montagne d'Agnis, celle

de l'Amarron ont connu ce sort à peu près à la même époque (milieu du XX^e siècle).

Au moment de la coupe, le souci de ne pas dévaster un quartier et de ne pas entraver la régénération de la végétation est constant. Dans les contrats d'Ancien Régime, la façon de faire est désignée : " ... ne pourront couper les arbres qu'avec la hache au raz de terre sans pouvoir les arracher ni déraciner ... " ¹⁹. Ces prescriptions ont été scrupuleusement maintenues par les bûcherons actuellement retraités et qui ont exercé leur métier avec des outils manuels. Leurs récits à ce sujet sont imparables : il faut sectionner le tronc légèrement au-dessus du sol (20 à 40 cm) et corriger le travail grossier du *destráu* (la cognée) avec le *picoussin* (petite hache/pioche qui sert aussi pour ébrancher), en égalisant la surface meurtrie pour que l'arbre puisse repartir. L'enlèvement des souches secondaires (du "piquet" pour les chênes, des "rejets" pour les châtaigniers...) favorise aussi ce "recépage" car la sève se concentre alors dans la souche-mère. Le nettoyage des lieux en enlevant ramée et bûchettes est aussi important pour une reprise de la forêt.

Périodicité des coupes

Cette forêt est entretenue dans un état de taillis. Les cycles des coupes les plus longs sont de l'ordre de 20 à 25 ans car il faut un bois d'âge moyen, ni trop jeune, ni trop vieux, pour le charbon, fabriqué de préférence en Centre-Var avec le bois de chêne, vert et blanc ²⁰. Cette condition théorique n'est pas rigoureusement appliquée ; les cycles peuvent être allongés ou raccourcis, restant le plus souvent de l'ordre de 10 à 15 ans. Pour les pins, dont le charbon est destiné surtout aux ateliers qui travaillent le métal et, mélangé au charbon de chêne, aux moteurs à gazogène, ces cycles courts sont les plus appropriés et il en va de même pour l'arbousier ou la bruyère arborescente exploitées dans les Maures. Les chênes lièges de ce dernier massif n'ont été exploités pour le charbon qu'après plusieurs cycles de démasclage (= enlèvement du liège) ou au moment du déclin de l'industrie bouchonnière.

Par les rotations des coupes et les recépages, bûcherons et charbonniers "cultivent" donc en quelque sorte les essences sauvages, ne les laissant pas croître au-delà d'une certaine taille et préparant les conditions de leur régénération. Celle-ci est ensuite assurée par des moyens actifs. L'usage des terres ne cesse pas ; il change. Ainsi, en 1831, la

19 - A.C.Gemenos, DD2, année 1748
20 - Il s'agit de *Quercus ilex* ("vert") et *pubescens* ("blanc") appelés localement *tusco* ou *éouve* et *rou(v)re* ou *blacas*

Photo 1 :
Restes de cabane de charbonnier dans le vallon du Cerisier, massif de l'Agnis, commune de La Roquebrussanne.



commune de Mazaugues prévoit de "*repeupler les clairières*" de sa forêt par "*un semis de glands après trois récoltes de blé*"²¹. La pratique a une ancienneté certaine qui a dû connaître des abus puisque nous trouvons dans les archives de la même localité une sommation de ne plus défricher datant de 1724²², assortie d'une obligation de semer des glands. En 1843, les "essarts reboisés" sur le territoire de Mazaugues couvrent 991 hectares et la commune, propriétaire de ce "croît", obtient le droit de vendre les arbres aux particuliers, propriétaires du sol²³. Situés entre la rive gauche du Carami et l'adret de l'Agnis, la quarantaine de parcelles alors recensées sont majoritairement des taillis de chênes (blancs ou blancs et verts), parfois mêlés de pins. Seule une dizaine de ces taillis sont d'âge connu : de 2 à 10 ans. Sept sont déclarés "*bons à couper*". Une dizaine d'ensembles sont enfin qualifiés de futaies que l'on doit "*réserver*". De nos jours, dans le même secteur, des taillis dominés par le chêne blanc occupent les quartiers non investis par les mines de bauxite. Les restes des sites de charbonnage laissent présumer que les cycles des coupes sur taillis dans ces quartiers ont continué après 1843 et se sont succédés pendant au moins un siècle. Ce constat se fonde tant sur la taille moyenne des arbres de la forêt considérée que sur l'état des aires de carbonisation, qui sont encore visibles, exemptes de végétation haute. L'état civil du village²⁴ signale par ailleurs l'existence de plusieurs familles de charbonniers dont les derniers ont œuvré jusque dans les années 1950.

Les restes des charbonnières

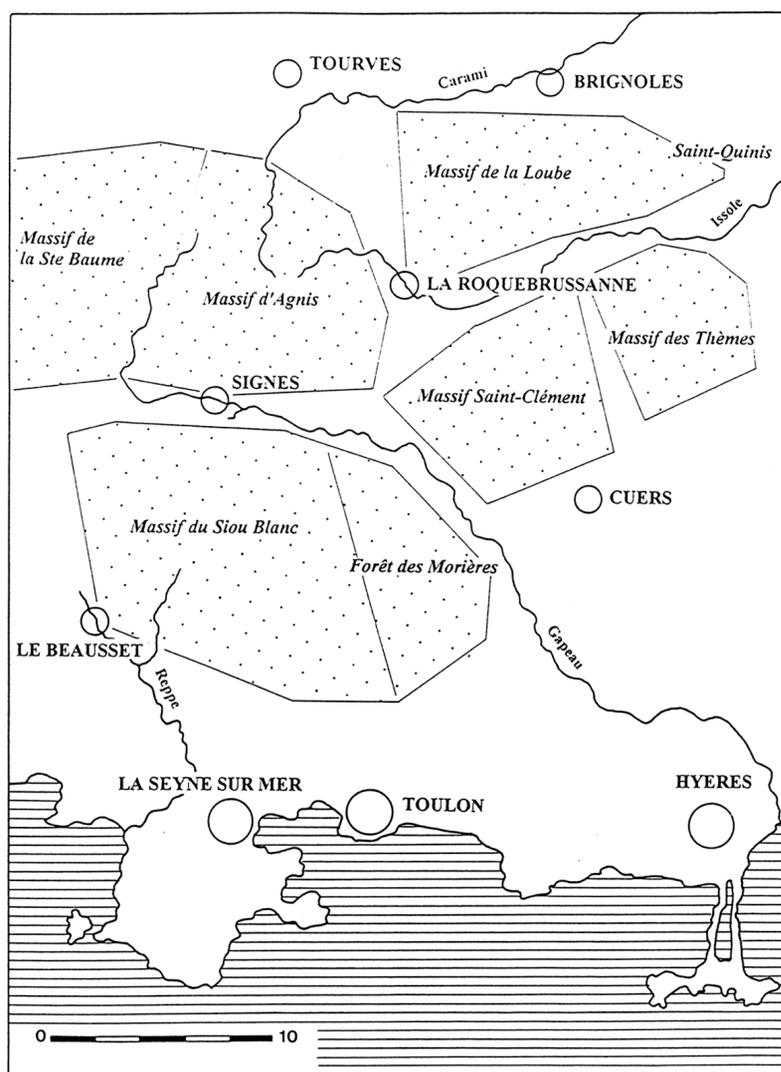
Les vestiges

Plusieurs secteurs du Centre-Var ont fait l'objet d'inventaires de sites de charbonnage (Cf. Fig. 2). Dans tous les cas, la densité et la régularité des vestiges permettent des restitutions convaincantes. Au fil des relevés, les aménagements techniques et domestiques de ces sites sont donc devenus des éléments identifiables et identifiants, étroitement liés les uns aux autres. L'aire de carbonisation et la (ou les) cabane(s) qui l'accompagne(nt) sont entourés de quantité d'autres aménagements (drainage, épierrement et étagement

du terrain, constitution ou entretien des sentiers et des réserves d'eau, usage de rochers, surplombs et cavités...), qui contribuent à la composition des ensembles conçus tout à la fois comme des lieux de travail et comme des lieux de vie. Le caractère global (accessibilité, eau, cultures d'appoint ...) des aménagements et la multiplicité des statuts de la cabane (abri pour surveiller la meule, bivouac sans lendemain ou pied-à-terre qui équivaut la maison) nous ont par ailleurs amenés à considérer la démarche d'installation du charbonnier comme une volonté d'appropriation d'un espace donné, appropriation qui finit souvent par faciliter l'intégration de l'acteur à la société locale (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 2000 et à paraître). Malgré ces considérations qui soulignent l'importance identitaire mais aussi fonctionnelle²⁵ de la cabane et des aménagements de terrain, l'élément technique central d'un site de charbonnage reste l'aire : support et théâtre de la carbonisation.

- 21 - A.D.Var, Fonds Castellane, 20/J/5
- 22 - A.C. BB7 f°643
- 23 - A.C. 7P6224 - Listes nominales et électorales entre 1850 et 1930.
- 25 - En dépendent la facilité d'action et la surveillance des opérations, l'exploitation rationnelle des sous-produits des coupes.

Fig. 2 :
Le Var central et les massifs mentionnés dans l'étude



Les aires de carbonisation

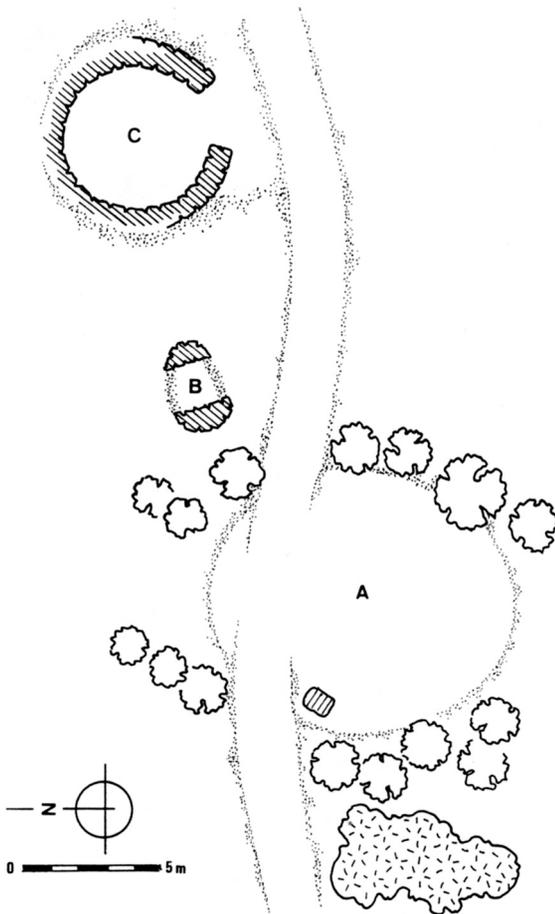
Espaces plats de forme circulaire ou ovale, les aires constituent des clairières herbeuses au milieu d'une végétation arborée et se reconnaissent par la terre noire, brûlée, qui les recouvre²⁶. C'est donc un changement du couvert végétal qui avertit de leur présence. Les combustions répétées entraînent en effet une relative stérilité du sol qui met, apparemment, plusieurs décennies avant de se résorber (L. DI PAOLO, 1981). La couche de poussière de charbon rend ce sol impénétrable à la lumière, ce qui maintient l'humidité et favorise l'installation des mousses et, en saison chaude, la pousse des champignons. C'est sur les anciennes *luégo* qu'on allait chercher les morilles dans les années 1950 et 1960. De nos jours, ces sites sont abandonnés depuis une cinquantaine d'années au moins. La différence de végétation observée entre les aires et leur environnement immédiat

est pourtant encore assez marquée pour servir à leur identification (Cf. Fig. 3). La recolonisation de l'aire se fait de l'extérieur vers l'intérieur. Les arbres qui l'entourent sont en général des taillis de chênes blancs et/ou verts, mêlés de pins selon les endroits. Des pousses de 5 à 10 cm de haut de ces mêmes espèces périphériques se remarquent jusqu'à la partie centrale où domine une couche herbacée composée de brachypodes, de trèfles, de thym, de quelques graminés et plantes rampantes (Cf. Fig.4). Les brachypodes occupent souvent le sous-bois aux abords de l'aire. Divers genévriers et genêts, le romarin, le viorne-tin occupent la partie entre la couronne arborée externe et la partie herbeuse interne. Les cas de lendemain d'incendie ou de coupe non nettoyée mis à part, la surface de l'aire et le sous-bois proche sont

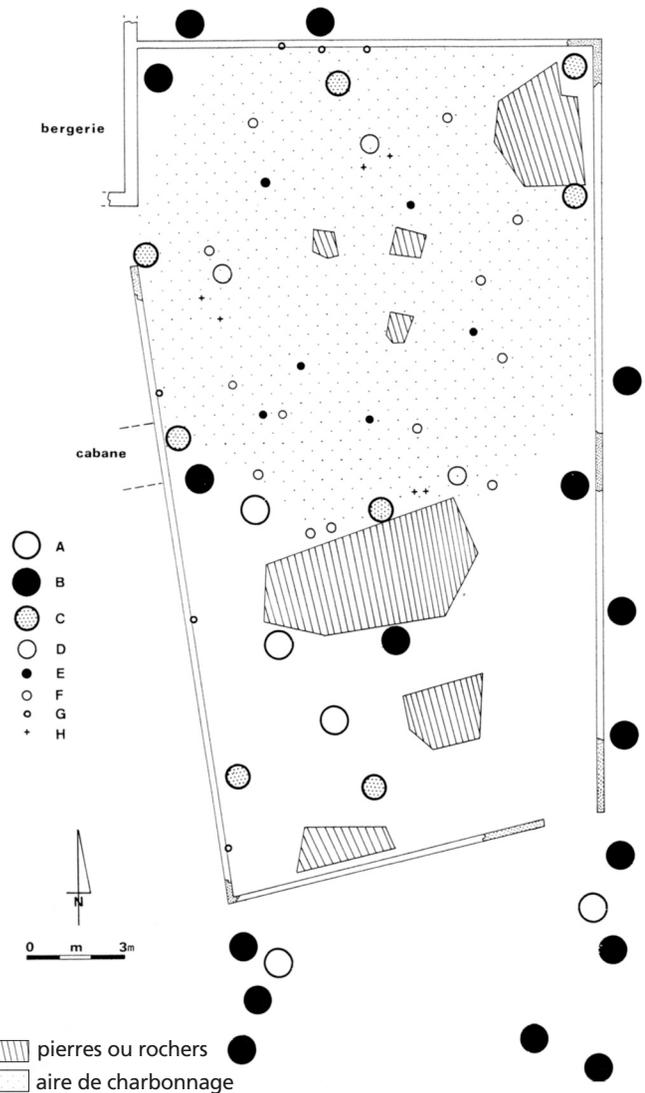
26 - Cette terre est appelée localement *frassin*.

Fig. 3
(en bas, à gauche):
Plan du site n°3 du vallon
Marseillais,
commune de Signes

Fig. 4
(en bas, à droite):
Relevé botanique sur
une aire de charbonnage
installée
dans un enclos pastoral
(Cros d'Aroÿ, massif
Saint-Clément, Néoules)



A. aire de charbonnage avec sa couronne d'arbres,
B. cabane, C. four à chaux



A. genévrier oxycèdre, B. chêne pubescent,
C. chêne vert, D. *Phalaris brachystachys*, E. trèfle,
F. odontite jaune, G. grande pervenche, H. asperge sauvage

en général "propres" : sans pousses inextricables et sans épineux.

Les diamètres rencontrés s'inscrivent dans une fourchette allant de 7 à 10 m, les aires plus grandes (11 m) ou plus petites (5 à 6 m) étant exceptionnelles (Cf. Fig. 5). A part la présence près du centre de deux ou trois pierres qui ont pu délimiter le creux de la cheminée de la meule ou caler le "mât"²⁷, aucun vestige matériel ne les signale. La terre noire (*frassin*) qui affleure peut être déposée en une ou plusieurs fois (carbonisations successives). Elle contient des charbons dont la quantité va s'amenuisant du milieu vers la périphérie. L'épaisseur de ces dépôts dans la région varie de 10 à 40 cm comme le montrent des sondages opérés dans leur épaisseur. L'aire située près de l'abri Hillaire, cavité de la rive gauche des gorges du Carami, présente ainsi deux phases d'utilisation. Le premier cycle de charbonnage fini, le sol de cette aire a été nettoyé, pioché et nivelé par endroits avec de la pierraille avant le montage de nouvelles meules. Dans d'autres cas, l'artisan rétablit l'horizontalité du sol en édifiant un mur de soutènement en pierres sèches. Dans les vallées encaissées (gorges du Carami par exemple) ou sur des versants rapides (massif du Malmont à Draguignan), cette façon de faire devient habituelle. Les vingt-quatre aires recensées sur le Malmont sont toutes soutenues du côté aval et/ou bordées d'affleurements rocheux qui jouent un rôle de limite ou de contrefort. Dans les gorges du Carami, les aires soutenues s'alignent sur deux courbes de niveau, une à hauteur des entrées des cavités ouvertes dans la partie haute des versants (ces cavités étant alors utilisées pour placer la cabane) et une à hauteur des derniers replats surplombant les chemins de fond de vallée. Les rochers qui émergent servent d'appui pour les murs ou jouent le rôle de bornes-limites, de coupe-vents, d'amorces de rampes. Soigneusement bâtis, les soutènements sont hauts de 50 à 80 cm mais peuvent atteindre un ou deux mètres suivant la configuration du terrain. L'endroit choisi pour l'aire doit aussi être abrité des vents et situé à proximité (relative) d'un sentier au moins muletier. Pour réduire les travaux d'aménagement de la *luègo*, le charbonnier réinvestit parfois les emplacements temporairement ou définitivement désaffectés voués à d'autres activités (parc à moutons (Cf. Fig. 4), lisière de champ ou emblavure) ou réoccupe d'anciennes aires. Les premiers lui procurent un terrain déjà épierré et étagé

et un milieu "ouvert" à l'orée de la forêt. Les secondes lui fournissent en plus les matériaux pour recouvrir la meule (*frassin*) et la possibilité de remonter une cabane sur les ruines de l'ancienne.

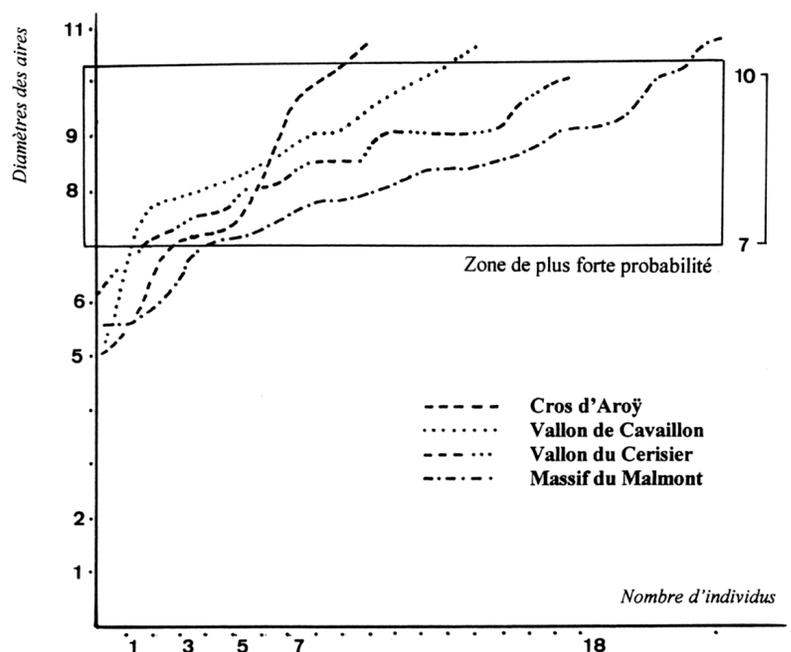
Les sites de charbonnage

Le relevé conjugué des structures et des plantes renseigne sur le mode de faire-valoir d'un site. Aire(s) et cabane(s) se combinent de différentes façons. Il peut arriver que les unes et les autres soient isolées (cabane d'habitation écartée de l'aire, aire dépendante d'un autre site proche ...), doublées (cabanes juxtaposées avec fonctions différentes, aires surveillées par la même équipe ...) ou ordonnées en ensembles. Le cas le plus fréquent est une aire associée à une cabane. L'association aire - cabane - four à chaux, plus rare, existe aussi (Cf. Fig. 3). Le "banc" (siège en pierre) destiné à la levée de l'écorce du chêne (*rusco*) se retrouve parfois contre la cabane. Certains sites comprennent des cabanes abritant une bête de somme, âne ou mulet, et même des niches pour le chien (modèles réduits de la cabane de l'homme) mais les bêtes sont plutôt mises à l'abri sous un renforcement de rocher. Enfin, des locaux annexes (resserres, remises ...) sont parfois présents, accolés à l'espace principal ou bien arrangés à partir de chicots et d'affleurements rocheux voisins. Un exemple édifiant pour l'organisation de l'espace et du travail est l'ensemble n°1 du Carami (Tourves, pla-

27 - mât = nom donné à la perche qui, plantée au sol, matérialise l'emplacement de la cheminée de la meule ; cette perche est enlevée quand la construction de la meule est achevée ou brûlée sur place pendant la carbonisation

Fig. 5 : Diagramme cumulatif montrant la fréquence des diamètres des aires de charbonnage relevées sur quatre unités géographiques. Diamètres classés par ordre croissant.

Cros d'Aroÿ : 10 individus,
Vallon Cavaillon : 14 individus,
Vallon du Cerisier : 18 individus,
Massif du Malmont : 22 individus.

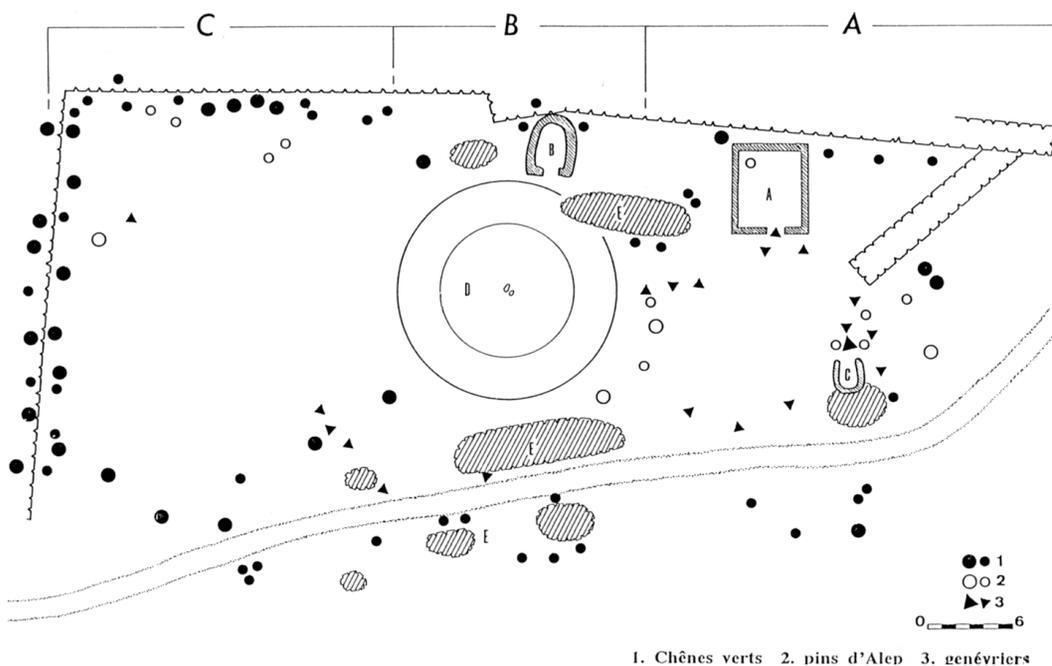


teau de Cassède) (Cf. Fig. 6). L'étendue épierrée (210 m²) est limitée sur deux côtés par un mur de soutènement et sur les deux autres par le chemin Tourves - La Roquebrussanne - Toulon. Sa moitié occidentale est occupée par une grande cabane de 4,95 m x 4,35 m, couverte en tuiles et pourvue d'un foyer (*fougagno*) et par une petite construction appuyée contre un pierrier en vis-à-vis. Le centre de la clairière est occupé par une aire de charbonnière à végétation rase et sa cabane de surveillance (2,20 m x 1,60 m) appuyée contre le mur de limite. Ce mur et les pierriers disposés en périphérie de l'espace sont colonisés par le chêne blanc et par quelques pins. L'espace libre face à la première cabane est entouré de genévriers communs. La végétation de la clairière en général est arbustive et clairsemée, développée sur une pelouse. L'ensemble est donc divisé en trois zones : le site de charbonnage au centre (zone B), l'habitation et sa cour (zone A), le potager ou pâturage (zone C). Notons toutefois que les genévriers (souvent indices du déploiement d'un élevage ovin ²⁸) se concentrent aussi dans la zone A (bêtes gardées près de l'habitation). Les pierriers sont manifestement antérieurs à l'installation de la charbonnière, mais ils peuvent être en partie l'œuvre des charbonniers qui ont cherché à diversifier leurs activités vivrières dans le rayon du site, perpétuant sans doute pour partie des activités préexistantes.

Les charbonnières et les autres activités de forêt

La prospection systématique de petites unités géographiques (vallon, versant, dépression de plaine ou de hauteur ...) et le relevé en série de structures d'un même genre mettent en évidence une spécialisation progressive des unités explorées et une division fonctionnelle générale de l'espace inculte et boisé (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 1995). Le territoire se présente comme une juxtaposition de terres à usages spécifiques et complémentaires. La configuration du terrain, le couvert végétal, la géologie et l'hydrographie jouent un rôle dans la répartition de ces usages. Dans la dépression appelée Cros d'Aroÿ (massif Saint-Clément, alt. 450-500 m) par exemple, les charbonnières (une vingtaine sur un périmètre de 400 à 500 m de côté) occupent des clairières assez sombres où les rochers affleurent, laissant à l'agropastoralisme les terrasses latérales bien exposées (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 1981). Selon la saison, les troupeaux stationnent aussi au fond de la cuvette où des cirques rocheux et des dénivellations servent pour installer des parcs. En l'absence de source, des retenues naturelles (*samblo*) et quelques puits et citernes situés en bordure de dépression servent pour abreuver les bêtes. De leur propre aveu ²⁹, les charbonniers exploitent surtout les suintements des rochers. L'image de l'exploitation du Cros jusqu'en 1960 envi-

- 28 - Les cycles coupes sur taillis - cultures temporaires - pastoralisme (= végétation arbustive) - reconstitution du taillis - coupes et les alternances feuillus - conifères sont mis en évidence dans plusieurs articles de "Proto-industries" 1992. L'étude de R. Pott et alii sur une région de Westphalie (Allemagne) se réfère au cycle entier qui dure 18 à 22 ans.
- 29 - "On allait chercher l'eau dans les trous de rocher", M.C. de Néoules, qui a travaillé dans le Cros avec son père.



ron restitue une mise en valeur par zones d'activités où agropastoralisme et travaux forestiers pratiquent le voisinage et/ou l'alternance.

D'autres unités géographiques illustrent aussi cet état de fait. Les vallons qui entaillent les flancs des montagnes contiguës de la Loube et de l'Amarron abritent charbonnières, chauffours et bergeries. Dans le vallon de Cavailon (versant nord-est), une vingtaine d'aires de charbonnières avec leurs cabanes et quelques fours à chaux occupent deux branches parallèles (Cf. Fig. 7). Des pierriers s'élèvent à l'approche de la plaine, en périphérie de laquelle s'est développée une activité de gemmage des pins. En remontant le vallon, cette pinède scandée de genévriers cède la place aux chênes verts puis, à hauteur des replats et des clairières proches du sommet, aux chênes blancs mêlés de quelques pins. Ces espaces constituent les zones de contact avec le domaine pastoral du plateau. Des exemples pris sur et autour des plateaux de Siou-Blanc - Morières ou de la montagne d'Agnis montrent aussi que les voies pastorales passent "en haut", sous les lignes de crête ou en bordure de plateau, tandis que les sentiers qui desservent charbonnières et fours à chaux suivent le fond des vallons. Les deux circuits se croisent soit sur les cols, soit près des terres basses, en "sortie" de montagne. Nous pouvons dire que les parcours pastoraux encadrent les domaines

des forestiers et les surplombent (Cf. Fig. 8). Les activités agricoles se placent à l'intersection de ces zones ; elles accompagnent les structures pastorales en qualité d'activités complémentaires (fourrage, potager). A l'écart des cultures et au niveau des pierriers ou bien aux abords des structures forestières désaffectées, se superposent des ensembles destinés à la chasse. La gestion des espaces boisés passe ainsi, en priorité, par l'équilibre entre lieux/durées de pacage et périodicité des coupes. Les abus dans ces deux domaines sont toujours avancés pour expliquer la dégradation du couvert végétal et ce, qu'il s'agisse de l'Ancien Régime ou de l'époque contemporaine.

4. Les relations hommes/milieu

Installés dans une *silva/saltus* à caractère multifonctionnel, les artisans du bois et du feu qui œuvrent en gros entre 1850 et 1950 entretiennent des relations étroites avec l'espace qui les accueille et les essences qu'ils exploitent. Ils se côtoient et se remplacent en fonction de ces relations qui finissent par être des principes pour l'utilisation du milieu naturel.

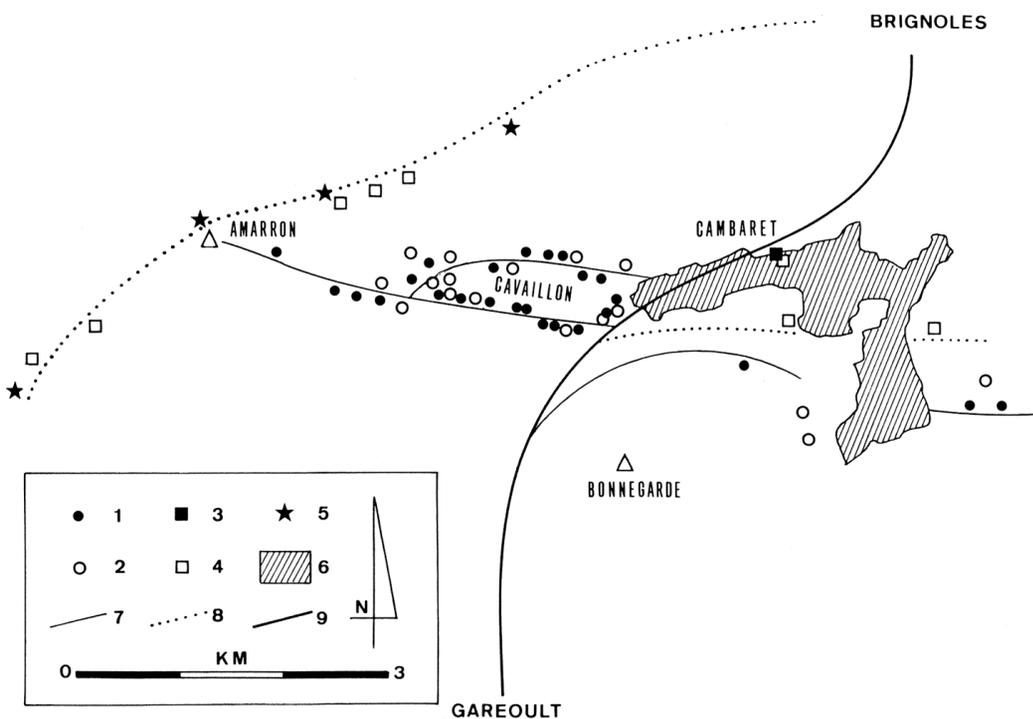


Fig. 7 :
Le vallon double de Cavailon, montagne de l'Amarron

1. Site de charbonnage
2. Four à chaux
3. Bastide
4. Site pastoral
5. Point d'eau
6. Plan cultivé
7. Sentier d'artisanat de forêt
8. Voie de déplacement des troupeaux
9. Axe routier médiéval (Toulon - Brignoles)

Le charbonnier et sa clairière

Le **charbonnier** ³⁰ transforme surtout le chêne puis, dans les zones cristallines, le châtaignier ou la bruyère. Selon la destination de son charbon, il peut utiliser d'autres essences (arbres fruitiers, conifères, sarments ...) mais il s'agit là d'opérations sans constance. Les sous-produits et les déchets des coupes sont recyclés pour couvrir la meule (ramée et feuilles), pour démarrer et poursuivre la carbonisation (déchets de taille des bûches), pour toiter la cabane (ramée), pour fabriquer le matelas (ramée, feuilles), pour confectionner patères, crochets et manches d'outils. La terre utilisée pour les constructions est également une terre recyclée ; c'est le *frassin* d'une ancienne aire. Il arrive même que les pierres employées soient celles, chauffées mais non calcinées, d'un four à chaux voisin : celui du constructeur ou celui d'un collègue. Tirer profit et préserver le lieu investi, se l'approprier en l'aménageant, telle est donc la priorité d'action du charbonnier qui s'installe. Sachant qu'il doit évoluer dans un quartier précis pendant plusieurs mois avant de le quitter pour un autre qu'il a connu jadis, il calcule pour le charriage du bois, pour la provision d'eau et les provisions de bouche, pour les commodités indispensables : la cuisine, le repos, le poste de surveillance de la meule.

Activités artisanales et vivrières débordent largement du site d'installation. Pour l'homme, cela se réalise à travers les coupes et la livraison du charbon mais aussi à travers la chasse. Pour la femme cela se traduit à travers la cueillette, la provision de l'eau et les quelques achats en ville. La levée des écorces de chêne pendant la montée de la

sève lui est également confiée. La femme (et les enfants) font par ailleurs le petit bois, posent des pièges, herborisent. Quand elle est présente à la colline ³¹, la famille participe à la surveillance de la meule et au défournement et conditionnement du charbon. En poussant l'analyse de l'ensemble de la vallée du Carami déjà décrit (Cf. Fig. 6), on pourrait ainsi parler sur cet exemple d'une partition masculin - féminin des espaces entre les zones B et C. En effet, si l'homme a la charge de la cuisson du bois, c'est souvent la femme qui pratique les cultures potagères, l'élevage de quelques chèvres ou l'approvisionnement des marcassins. Ces productions servent pour l'alimentation au quotidien ou comme monnaie d'échange dans des transactions menées par l'homme. Dans la zone A, partie commune dans le sens de "familiale", la partition des tâches doit exister aussi, mais elle se perçoit moins au plan spatial.

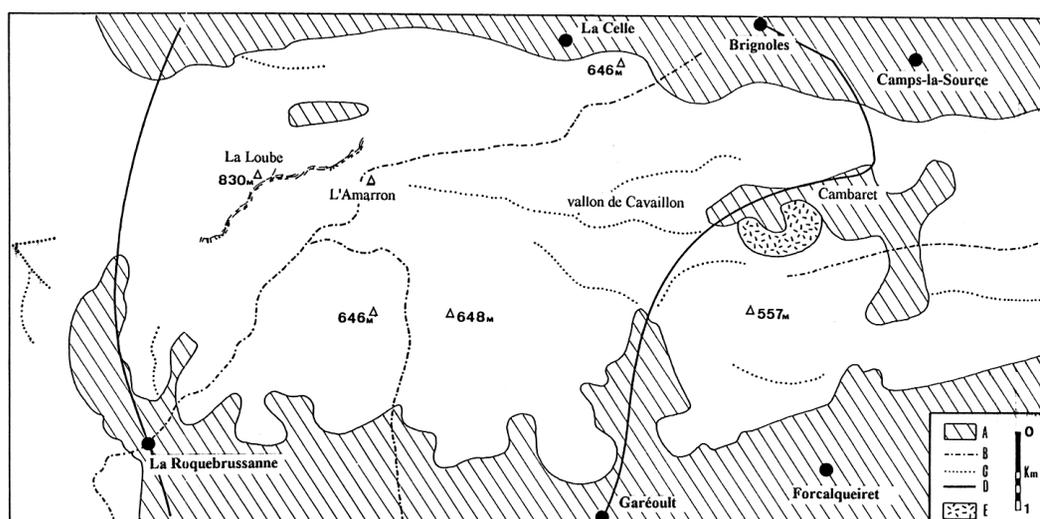
Distillateurs et charbonniers

Les différents **fabricants de goudrons** (poix de pin, huile de cade ³²) transforment des espèces que néglige le charbonnier et évoluent donc dans des quartiers différents, plus ouverts, plus rapprochés des sentiers desservant bastides et bergeries où se trouvent leurs clients potentiels. Socialement ils appartiennent le plus souvent à la paysannerie locale et leur travail en forêt se rajoute à leur activité agricole ('A.ACOVITSIÓTI-HAMEAU, PH. HAMEAU, TH. ROSSO, 1994). Si le charbonnier revient sur les mêmes lieux tous les 15 à 20 ans, le **distillateur** épuise son territoire en 3 ou 4 ans ³³ et se déplace en emportant les briques réfractaires de son

- 30 - Appelé indifféremment *carbounié* ou *bouscatié*
 31 - Ce n'est pas toujours le cas car le charbonnier travaille aussi parfois "entre hommes", avec un ou deux associés.
 32 - Appelés respectivement *pegoulié* et *enguentié*
 33 - Le cycle de croissance pour le genévrier oxycèdre (le *cade*) soit apte à la distillation est de cet ordre.
 Pour plus de renseignements sur la distillation de l'oxycèdre voir l'article de Acovitsióti-Hameau, Hameau et Rosso, 1993.

Fig. 8 :
 Division fonctionnelle de l'espace dans le massif de la Loube/Amarron au début du XX^e siècle

- A. Zones cultivées
- B. Chemins liés aux activités pastorales
- C. Chemins liés aux activités forestières artisanales (charbon et chaux)
- D. Axes routiers anciens
- E. Zone de gemmage des pins



four. Pour l'installer, il utilise parfois les abords d'anciennes charbonnières. La distillation dans un four moyen (haut et large d'environ 1,50 m) dure en moyenne une douzaine d'heures ; l'artisan n'édifie pas ainsi systématiquement un pied-à-terre. Quand il le fait, il s'agit d'un *cabanon* sans morphologie standard. La couche contenue dans ce local est le plus souvent composée de branches de *mourven*, le genévrier de Phénicie dit aussi "cade endormi" car ses aiguilles ne piquent pas. Les branches du genévrier oxycèdre ou "cade" (essence dont on distille la souche) sont recyclées en tant que combustible du four. Ainsi, le distillateur, comme le charbonnier, vit dans son essence végétale qu'il rentabilise intégralement dans un souci d'économie, de moindre effort mais aussi par une sorte de solidarité entre le travailleur et la matière travaillée.

D'autres comparaisons entre charbonniers et distillateurs sont possibles sur le plan pratique. L'outillage des bûcherons leur est commun. Une large gamme de piques et de perches en bois de pin (bois qui donne des tiges plus longues et plus lisses que le chêne) leur servent pour gouverner le feu. Les produits obtenus dans les deux cas sont les mêmes mais d'importance inversée. De la charbonnière coule un goudron que l'on recueille dans certaines régions. Le four à goudron donne en annexe du charbon : le bois carbonisé après sa distillation. Par analogie avec le distillateur, le charbonnier parle de four pour désigner sa meule, un four en terre en quelque sorte. Cependant, la charbonnière craint le vent et est installée dans un creux alors que le four à goudron est bâti à mi-pente pour jouir d'un minimum d'air. Cette opposition est aussi valable pour les fours mobiles en tôle qui ont servi à la cuisson du charbon à partir des années 1930-1940. L'application de cette innovation technique a connu une fréquence maximale pendant la deuxième guerre mondiale et au début des années 1950. Ce charbon de four (provenant le plus souvent de bois de chêne et de pin mélangés) partait surtout pour les camions, les cars et autres engins qui marchaient alors avec des moteurs à gazogène. Il est généralement considéré comme moins dense et moins calorifique que le charbon de meule. Sa fabrication demande, pense-t-on, moins de savoirs empiriques et moins d'adresse. Les quantités de bois transformé sont petites par rapport aux meules et l'usage du four, enveloppe rigide et hermétique, neutralise les risques d'embrasement ;

l'opérateur est donc dispensé de la présence continue sur le lieu de la carbonisation. Il s'ensuit qu'une partie de la performance manque et que le site de charbonnage perd sa qualité d'habitat, de site de vie. Malgré la véracité très relative de ces considérations, le charbonnier en meule aime se présenter comme dépositaire du métier. Il est d'ailleurs le seul valorisé sur le plan patrimonial (enquêtes personnelles).

Autres artisans du feu

Des autres artisans qui peuvent "cuire" en forêt, le **chaufournier**³⁴, est un personnage qui se range plutôt du côté du charbonnier. Les deux artisans ne font parfois qu'un. Les fours à chaux consomment de préférence du pin, essence qui convient au type de feu (vif, à flammes) nécessaire à la calcination du calcaire. Le charbonnier/chaufournier épargne par la même occasion le chêne, arbre destiné à la meule. La ventilation modérée du four à chaux étant indispensable, l'artisan peut en outre gérer un espace vallonné en installant le four à un endroit aéré et la meule à un endroit abrité. Rares sont pourtant les cas où ces deux structures s'associent de façon significative, les productions de charbon et de chaux se faisant en général en alternance. Les **verriers** et les **tuiliers** enfin multiplient rarement les installations dans un même quartier. Grands consommateurs d'énergie, ces établissements arrivent parfois à épuiser les ressources en bois dans leur zone de travail. Il s'ensuit souvent un déplacement définitif de ces artisans contrairement aux charbonniers, distillateurs et chaufourniers qui, comme les bergers, ne se déplacent que pour mieux revenir.

Un avenir possible?

Le déplacement cyclique des forestiers et des éleveurs aide à maintenir un type de paysage qui ne cesse d'être utile tant que les modes d'exploitation du milieu naturel restent "traditionnels"³⁵. Ce balancement régulier entre l'action de l'homme et la reprise de la nature sans dépasser le point critique d'irréversibilité, n'est possible à réaliser qu'à cause de la collaboration des communautés rurales dans leur intégralité : les cultivateurs, les éleveurs, les forestiers, les quelques marchands et entrepreneurs usent des terres incultes et boisées de concert et en complémentarité pour des productions et pour des cueillettes. La transformation profonde des communautés rurales, qui ne cher-

34 - Il y a plusieurs termes pour désigner en provençal le fabricant de la chaux, mais ils sont rarement rencontrés en archives et peu utilisés oralement. Dans les textes (délibérations, contrats, justice ...) on parle du "fabricateur de chaux", du "maçon qui fait marcher le four du chaux", de tel particulier autorisé à "faire un four à chaux" etc.

35 - Dans le sens d'une production modeste et d'une mécanisation qui ne remplace pas les savoir-faire manuels. L'appréciation exacte des pratiques reste toutefois difficile à faire et repose sur le jugement des praticiens eux-mêmes.

Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU
IDEMEC
(Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative, Univ. de Provence) et ASER du Centre-Var (Association de sauvegarde d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var) c/o "Maison de l'Archéologie", 21 rue République, 83143 Le Val

chent plus leur subsistance dans les ressources de leur territoire propre, fait qu'actuellement la quête d'un tel équilibre apparaît comme un objectif illusoire. Toutefois, si nous ne pouvons plus remettre en honneur les pratiques, nous pouvons tirer profit de leurs enseignements. L'exercice d'un charbonnage à l'ancienne occasionnel et sélectif pourrait ainsi contribuer à la maîtrise de la fermeture, de l'embroussaillage et du vieillissement de plusieurs espaces boisés méditerranéens. Ces évolutions sont souvent un désavantage pour ces forêts. Elles augmentent leur vulnérabilité face aux incendies et aux orages. Elles les privent aussi de l'intérêt affectif de la partie ancienne de la population locale, habituée plutôt à un espace boisé ouvert qu'elle fréquentait et entretenait.

A.A.H.

Le charbon de bois artisanal est produit selon deux méthodes : la cuisson en fosse et la cuisson en meule. Seule la meule est utilisée dans le Midi de la France.

La meule est montée sur une aire circulaire, débroussaillée, nettoyée de pierrailles et plane. Le bois est arrangé sur plusieurs étages autour d'une cheminée centrale. Il se forme ainsi un tas à section courbe légèrement aplatie. Les bûches, soigneusement ébranchées, ont des dimensions régulières (15-20 cm de section et 50-60 cm de longueur). Elles sont posées verticalement, puis légèrement inclinées du centre vers la périphérie de la meule qui a en moyenne 5 à 8 m de diamètre pour une hauteur de 3 à 6 m. Le couvrement ("chemise" ou "peau") de cette meule est composé successivement de feuillages, de ramée, de terre noire imperméable (*frassin*) provenant d'une ancienne charbonnière. La cheminée a un couvercle amovible : pierre plate ou morceau de tôle.

Le montage de la meule fini, on procède à l'allumage en jetant des braises et du petit bois par la cheminée ouverte que l'on obstrue aussitôt. Deux ou trois événements à la base de la charbonnière (*gaches*) facilitent la montée du feu du fond vers la bouche du conduit. La cheminée est alimentée

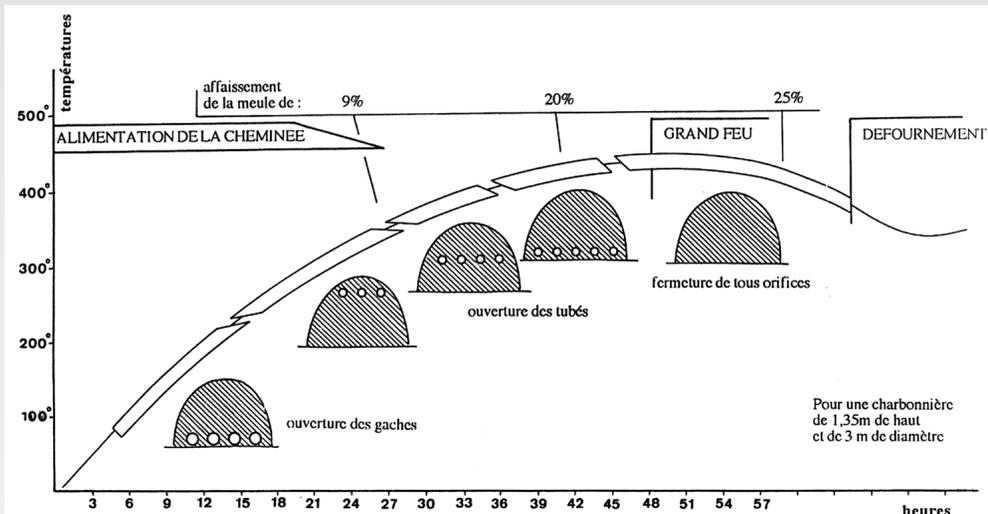


Fig. 9 :

Schéma du processus de carbonisation (cuisson expérimentale au Broussan en 1993)

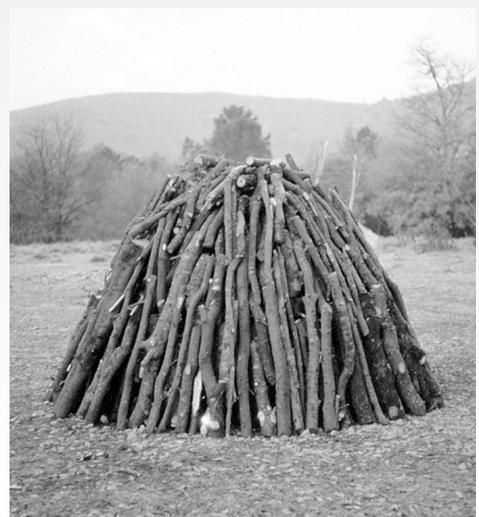
Photo 2 (à gauche) :

Montage de la meule. Au centre on aperçoit les bûches croisées du cané (vide de la cheminée). Charbonnière expérimentale au Broussan, 1993.



Photo 3 (à droite) :

La meule finie sans sa couverture en feuillages et terre. Charbonnière expérimentale au Broussan, 1993.



La cuisson du charbon

en combustible autant de fois qu'il faut pour que le feu prenne, puis son ouverture est obstruée et les gaches colmatées. Commence alors la **descente** du feu à travers les bûches empilées. Le charbonnier la contrôle en piquant la meule pour ouvrir des **événements latéraux (tubés)** sur sa périphérie et du haut vers le bas. Avant de pratiquer une nouvelle série d'événements, il bouche ceux du dessus. Cette progression demande toute son attention. Il doit juger du moment opportun pour chaque opération en observant la densité, l'humidité et la couleur des fumées échappant de la meule, en auscultant les bruits qu'elle émet, en palpant sa surface pour se rendre compte des températures, en interprétant les changements de cette surface : taches de couleur, craquelures ou affaissements qui indiquent la position et l'oscillation du feu invisible qu'il doit gouverner. La moindre brèche est colmatée, le vent contré par des **barrières végétales (baragno)**.

Après l'obstruction du dernier niveau d'événements le charbonnier est en attente du **grand feu** : l'état incandescent de la meule qui irradie sa chaleur et son odeur dans un rayon de 2 ou 3 mètres. Ce stade passé, le charbon est fait ; la meule a alors perdu environ 1/4 de sa hauteur. Le **défournement** n'intervient que plusieurs heures ou quelques jours plus tard afin de minimiser les risques d'inflammation. Le rendement charbon de bois / bois est généralement de l'ordre du quart ou du cinquième. L'opération peut durer une à trois semaines sans compter la durée des coupes.

La carbonisation dans un **four en tôle** s'accomplit de la même façon. L'engin, répandu à partir des années 1940, est haut et large d'environ 2 m. Il se compose d'**anneaux** ajustés, d'un **couvercle**, d'un **chapeau de cheminée** et de plusieurs **tuyaux** qui remplacent les événements en base de meule utiles pour l'allumage. A l'intérieur de ce four le bois est rangé comme s'il s'agissait d'une meule. Le feu **monte** à travers le vide de la cheminée et **redescend** à travers les bûches après obstruction et colmatage de toutes les ouvertures. L'enveloppe



Photo 4 :

La meule en cours de carbonisation. Le charbonnier bourre la cheminée. Charbonnière expérimentale au Broussan, 1993.

Photo 5 :

La meule en cours de carbonisation. Le charbonnier perce des événements. Charbonnière expérimentale au Broussan, 1993.



métallique et le lutage des joints et de la base de l'engin dispensent le charbonnier de la pratique d'événements latéraux et de la surveillance continue. Quand le rangement des bûches est régulier et serré et l'isolation sans faute, la carbonisation progresse de façon égale et ininterrompue. On peut préparer une nouvelle fournée tous les 2 à 3 jours. Cette production rapide, en vase clos et en petites quantités est jugée néfaste pour la "qualité" (densité, couleur, chaleur dégagée) du charbon par les charbonniers qui cuisent en meule.



Photo 6 :

Un four à charbon en tôle dans la colline varoise.

La cabane du

Bâtie, arrangée sous un bosquet ou aménagée à partir d'un abri naturel (surplomb rocheux, cavité ...), la cabane reste indissociable du métier dont elle facilite l'exercice mais le dépasse aussi en transformant la clairière de la charbonnière en espace habitable, ouvert à la convivialité. Dans le Var, l'étude d'une centaine de sites permet de mesurer la standardisation, les qualités constructives et la dimension symbolique de ce local sommaire.

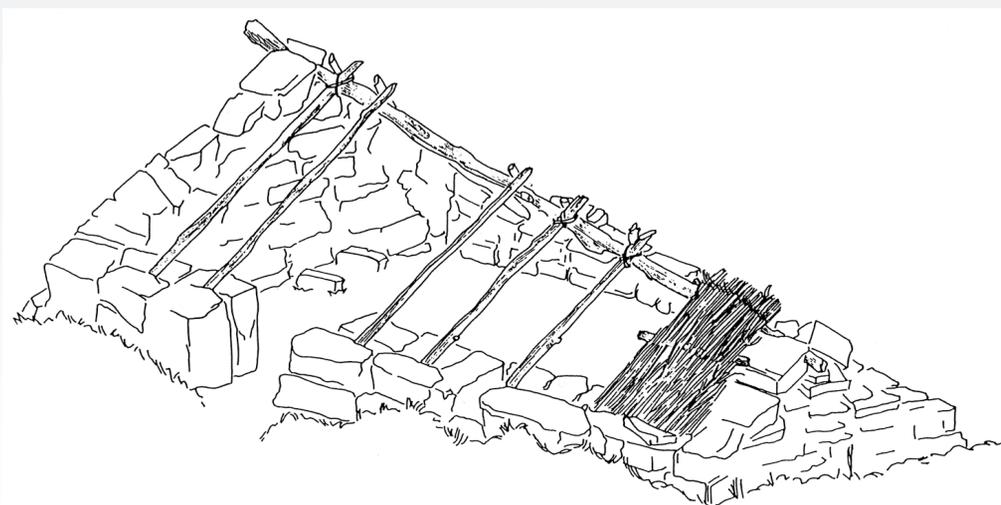
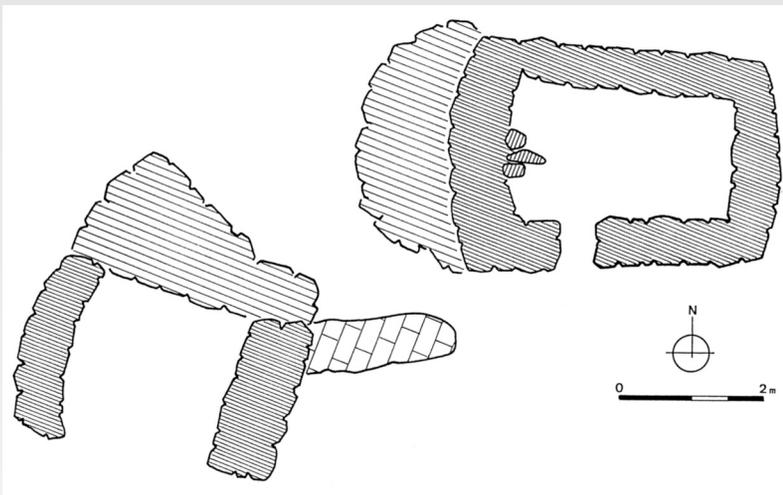
De dimensions réduites (4 à 8 m² en moyenne) cette cabane est formée par deux murs pignons en pierres sèches et par deux gouttereaux qui peuvent être en terre, en pierres ou en appareil mixte. La toiture est composée de perches croisées sur une faîtière et entrelacées de pannes.

Cette armature est recouverte d'une couche de ramée et d'une couche de terre noire imperméable (*frassin*) provenant d'une ancienne charbonnière. A défaut de frassin on peut utiliser de la terre argileuse ou - dans les années 1940-1950 - du papier goudronné que l'on déplace d'une cabane à l'autre. L'espace ainsi créé est bas (environ 1,50 m sous la faîtière) et très légèrement enterré. Ces caractéristiques augmentent l'isolation thermique procurée par la toiture. Le petit pignon (plus bas et plus étroit) affronte régulièrement les points cardinaux d'où viennent le vent dominant et la pluie, écartant ainsi leur violence des autres faces de la structure. L'entrée, seule ouverture, se situe en vis-à-vis de l'aire, en général dans un gouttereau. Un foyer à plat (*fougagno*) occupe la base du pignon placé du côté de l'entrée. Les autres aménagements sont, parfois, un placard ou une étagère, des crochets, à l'intérieur, des renforcements ou un bloc-banquette en pierre, à l'extérieur. Le mobilier se résume à la couche en matières végétales, à un peu de vaisselle de cuisine et de table, à la lanterne (*fanàu*), à quelques outils. Un poêle en fonte ou un brasero relaie ou complète le foyer. Des restaurations et des constructions expérimentales de cabanes nous font constater que celles-ci sont fonctionnelles sur le plan spatial : les parties destinées à la cuisine et au repos sont séparées et calculées pour deux personnes. Elles sont par ailleurs résistantes aux intempéries : elles peuvent passer deux à trois hivers sans détérioration majeure.

La cabane peut revêtir ou cumuler plusieurs statuts selon la situation professionnelle, financière et familiale du charbonnier, selon son caractère, selon ses aspirations sociales. Entre la cabane/abri et la cabane/maison des différences formelles (dimensions, appareil, aménagements, présence/absence de foyer ...) peuvent exister ou non. Dans le dernier cas, le statut de la structure se décide par les occupants et n'apparaît qu'à travers des détails infimes mis en évidence par l'analyse ethnologique. La présence

Fig. 10 :
Cabane d'habitation (en haut) et cabane de surveillance (en bas) sur le plateau de la Verrerie, massif de Saint-Clément, commune de Néoules. L'aire se situe au SSO des cabanes.

Fig. 11 (en bas) :
Restitution de la cabane d'habitation de la Verrerie de Saint-Clément



charbonnier

de plusieurs cabanes sur un même site de charbonnage nous amène aussi à distinguer ces différents statuts et à entrevoir les signes distinctifs de chacun sur les plans de la construction et de la situation. Nous pouvons ainsi parfois parler de cabane de surveillance ou d'habitation même en présence d'un seul local sur ou à l'écart d'un site de charbonnage.



Photo 7 (ci-dessus) :

La cabane de la charbonnière expérimentale du Broussan.

Photo 8 (ci-contre):

Construction de 1993. Restes de cabane de charbonnier au quartier Doumet, commune de Bras.

Bibliographie (titres cités dans le texte)

- A. ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 1981, "Derniers traces d'habitat dans le Cros d'Aroÿ", *Cahier de l'ASER n°2*, pp.18-33
- A. ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 1995, "L'habitat des artisans de la forêt en moyenne Provence : l'exemple des charbonniers", *Provence Historique fasc. 181*, pp. 411-426
- A. ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 2000, "Hommes des bois, hommes de bois. Mythes et réalités autour des activités forestières dans le Var", *Le Monde Alpin et Rhodanien n°4*, pp. 81-117
- A. ACOVITSIÓTI-HAMEAU, à paraître, "Transformer et habiter la forêt : enjeux et intégration spatiale des sites de charbonnage", *XI^e Journées Scientifiques de la Société d'Ecologie Humaine*, Perpignan, novembre 1999
- A. ACOVITSIÓTI-HAMEAU, Ph.HAMEAU, Th. ROSSO, 1993, "Fours à cade, fours à poix : de l'étude architecturale à la distillation expérimentale", *Techniques & culture n°22*, pp.103-143
- A. ACOVITSIÓTI-HAMEAU et Ph.HAMEAU, 1996, "Conversion artisanale et volonté identitaire : l'exemple des charbonniers de Moyenne Provence", *Techniques & culture n°28*, pp.107-152
- J. BONHÔTE et J.L.VERNET, 1988, "La mémoire des charbonnières. Essai de reconstitution des milieux forestiers dans une vallée marquée par la métallurgie (Aston, Haute-Ariège)", *Revue française forestière, XL.3*, pp.198-211
- J. DUMOULIN, 1992, "L'article 90 du Code Forestier de 1827 et les communaux boisés en Provence", *Forêt Méditerranéenne XIII, 2*, pp.96-108
- J.P. MÉTALIÉ (dir.), 1992, Protoindustries et histoire de forêts, Actes du colloque de Loubières, Ariège, octobre 1990 - *Les Cahiers de l'ISARD n°3*, 343 p., 116 ill.
- J.L. VERNET (dir.), 1992, Les charbons de bois, les anciens écosystèmes et le rôle de l'homme, Actes du colloque de Montpellier, septembre 1991 - *Bulletin de la Société Botanique de France t.139, chapitre "Anthracologie, protohistoire et histoire des forêts"*, pp.579-678.

Résumé

Le relevé et l'étude inter-disciplinaire (d'un point de vue naturaliste, historique, technologique et anthropologique) d'une centaine de sites de charbonnage dans le Var, témoins du dernier essor de l'activité entre 1850 et 1950, permettent l'établissement de critères pour la reconnaissance de ces sites et une réflexion générale sur le sujet. Un résultat direct de ces analyses est l'évaluation de l'impact du charbonnage sur le milieu forestier. Autour des aires des charbonnières les espaces boisés sont maintenus en l'état de taillis, les sous-bois restent herbeux et pénétrables, les terrains bénéficient d'un aménagement global (épierrement, étagement, défrichement, voies d'accès, drainage) qui facilite le travail des hommes et leur vie sur place. L'édification de cabanes aux statuts divers (poste de surveillance, abri temporaire ou habitation principale) près des aires, amplifie le rôle structurant de ces installations. Ce rôle est aussi renforcé par le retour périodique des charbonniers sur les mêmes clairières. Ce mouvement cyclique s'inscrit dans le mode traditionnel d'exploitation des espaces incultes et boisés où plusieurs activités se côtoient et se succèdent. Les artisanats du feu participent à la multifonctionnalité organisée de ces espaces que gèrent collectivement leurs usagers. Ce système est aujourd'hui largement révolu mais la pratique occasionnelle d'un charbonnage à l'ancienne pourrait servir pour endiguer la tendance d'une évolution des forêts méditerranéennes vers des états climaciques.

Summary

A survey and inter-disciplinary study (from historical, natural historical, technological and anthropological points of view) of about a hundred charcoal-burning locations in the Var (Provence, France), all dating from the period of this activity's last expansion between 1850 and 1950, enable us to define criteria for identifying these sites and to develop a general reflection on the subject. A direct result of the analysis has been the estimate of the impact of charcoal-burning on the forest environment. Woodland around charcoal-burning sites was maintained as coppice, underwood remained grassy and accessible, space in general benefitted from a all-inclusive approach to land layout (removal of stones, terrace building, land clearance, path and stream maintainance) thus facilitating labour and everyday life at the work place. The building of cabins for different purposes near the work place (hut to supervise charcoal burning, temporary shelters or main accommodation) amplified the structuring role of such buildings. This role was strengthened even more by the periodical return of charcoal burners to the same clearings. This cyclical movement is in keeping with the traditional way of exploiting uncultivated woodland where multiple activities took place simultaneously or succeeded each other. Craft charcoal burners participated in the multifunctional, organised use of this land, which was collectively managed by its users. The system has nowadays largely disappeared but the occasional practice of craft charcoal burning could serve to limit the evolution of Mediterranean woodlands whenever it tends towards a state of climax.

Περίληψη

Η αποτυπωση και η διεπιστημονική έλεση (απο φυσιογνωστική, τεχνολογική, ιστορική και ανθρωπολογική άποψη) εκατο περιπου θέσεων καρβουνοποίησης στην περιοχή του Βαρ (Προβηγκία, Γαλλία), χρονολογούμενων στην τελευταία εποχή ακμής της δραστηριότητας (1850–1950), συμβάλουν στον καθορισμό κριτηρίων αναγνώρισης αυτών των θέσεων και στην ανάπτυξη μιας γενικότερης θεωρησης του θέματος. Άμεσα αποτελέσμα αυτής της ανάλυσης είναι η εκτίμηση των επιπτώσεων της καρβουνοποίησης πάνω στο δασικό περιβάλλον. Στον περιγυρο των καμινιών οι δασομένοι χωροί διατηρούνται σε στάδιο πέτριας βλάστησης (taillis), οι υποδάσιες εκτάσεις παραμένουν χλοερες και προσβάτες, η οργάνωση του χωρου είναι ολική (καθαρισμός απο λιθάρια, χτισίμο ταρατσών, συντηρηση σπονπατιών και ρεμάτων), πράγμα που διευκολύνει την εργασία των ανθρωπων και την καθημερινή τους ζωή επι τοπου. Η οικοδόμηση κοντα στα καμινια καλυβιών με διαφορετες λειτουργικές θέσεις (ποστο επιτηρησης του καμινιου, προσκαιρο καταλυμα, σονινη κατοικια) διευρυνουν τον δομικο ρολο αυτών των εγκαταστάσεων μέσα στο χωρο. Ο ρολος αυτος ενδυναμώνεται ακόμη περισσότερο με την περιοδική επανοδο των καρβουνιαρηδων στα ίδια ξεφωτα. Η κυκλική τους αυτή πέτακινηση εγγραφεται μέσα στον παραδοσιακό τροπο εκπέταλλευσης των χερσών και δασώδων εκτάσεων, όπου πολλαπλες δραστηριότητες γειτονεουν ή διαδεχονται η μία την άλλη. Οι τεχνίτες που δουλευουν την φωτια σππέτεχουν σ'αυτή την οργανωμένη πολυ-λειτουργικότητα του ακαλλιεργητου χωρου που κανονίζεται απο τους χρηστες του με συλλογικό τροπο. Το γενικότερο συστημα παρουσιαζει μικρο ενδιαφέρον για την σημερινή εποχή. Η περιπτωσιακή εξάσκηση βιοτεχνικής καρβουνοποίησης θα μπορούσε πάντως να συγκρατήσει την τάση επανόδου των πέσογειακών δασών σε αγρία κατάσταση (climax).